

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE

Marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de consolidation des ruines et l'aménagement de mise en valeur du site du Château de l'Etendue

1) Nom et adresse de l'organisme qui passe le marché

COMMUNE DES HERBIERS - 6 rue du Tourniquet-CS 40 209

85502 LES HERBIERS CEDEX - Tél. 02 51 91 07 67 - Télécopie : 02 51 64 99 45 - www.lesherbiers.fr

Pouvoir adjudicateur : Mme le Maire de la commune des Herbiers

2) Objet du marché et caractéristiques principales

La présente consultation concerne la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de consolidation des ruines et l'aménagement de mise en valeur du site du Château de l'Etendue. L'opération à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages :

SECTION I – Mission de maîtrise d'œuvre pour les ouvrages de bâtiments – sous-section 2 : Opération de réutilisation ou de réhabilitation d'ouvrages : Mission de base Loi MOP avec OPC.

L'ensemble des missions confiées est précisé dans la notice descriptive de l'opération jointe au dossier de consultation.

Marché constitué d'un lot unique et de deux tranches :

- Tranche ferme : éléments de missions DIAG, APS, APD, PRO, ACT (sur un montant de 870 000 € HT, stade Programme) et éléments de missions DET, AOR, OPC (sur un montant de travaux de 440 000 € HT stade Programme),
- Tranche optionnelle n°1 : éléments de mission DET, AOR, OPC (sur un montant de 430 000 € HT stade Programme).

Les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de variante obligatoire ni de prestations supplémentaires éventuelles.

3) Durée du marché et lieu des travaux

Les stipulations relatives aux délais d'exécution des éléments de mission sont précisées dans l'acte d'engagement. A titre indicatif, les prestations pourraient débuter courant janvier 2020.

Lieux des travaux : Château de l'Etendue - Rue de l'Etendue – 85500 LES HERBIERS

4) Conditions relatives au marché

DCE remis gratuitement aux candidats par téléchargement sur <https://www.marches-securises.fr>

Modalités de règlement : délai global maximum de paiement de 30 jours

Les candidatures et offres devront être remises en langue française.

5) Conditions de participation

Conformément aux articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, le candidat devra remettre les documents indiqués dans le DCE.

L'équipe de maîtrise d'œuvre devra comprendre au minimum les compétences suivantes : un architecte DPLG mandataire, un économiste de la construction, un bureau d'études Structures (cf détail dans le Règlement de consultation).

6) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- Valeur technique de la méthodologie proposée (40%)
- Prix de l'offre (40%)
- Délais d'études et travaux (20%)

7) Procédure

Procédure adaptée en application des articles L.2120-1 2°, L.2123-1 1°, R.2123-1 1°, R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

8) Conditions de délai

Date limite de réception des offres : le **2 décembre 2019 à 18 h 00** dans les conditions fixées dans le DCE

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

9) Renseignements

D'ordre administratif : Mme JOLIVET-ROUZEAU au 02 51 91 07 67

D'ordre technique : Les entreprises poseront leurs questions écrites par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr>

10) Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence

Le 6 novembre 2019